

Envoyé en préfecture le 06/07/2022

Reçu en préfecture le 06/07/2022





ID: 045-244500211-20220624-D_2022_050-DE

C.D.C.G.

COMMUNAUTÉ DES COMMUNES GIENNOISES

717 – Autres documents à caractère budgétaire ou comptable

Département du Loiret - Arrondissement de Montargis

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE DES COMMUNES GIENNOISES

Date de convocation

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-quatre juin à dix-sept heures,

17 juin 2022

le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à la Communauté de Communes sous la présidence de Monsieur Francis Cammal, Président de la Communauté des Communes Giennoises, assisté des membres du Bureau.

Nombre de Conseillers

Etaient présents :

EN EXERCICE: 41
PRESENTS: 21
VOTANTS: 33

Mme Perron, (Boismorand), M. Boucher, Mme Poirier, (Coullons), M. Bichon, M. Cammal, Mme Chambon, Mme Chevallier, M. Chevré, M. Crozat, Mme Devernois, M. Hidas, Mme Lemaitre, M. Rougeron (Gien), Mme Lafaye (Le Moulinet-sur-Solin), M. Darmois, Mme Le Hardy (Nevoy), M. Chaborel, Mme Robbio (Poilly-lez-Gien), M. Boulogne, Mme Charpentier (Saint-Gondon), Mme Rollando (Saint-Martin-sur-Ocre) formant la majorité des membres en exercice.

Etaient absents ayant donné pouvoir :

M. Nicolas à M. Boucher Mme Bourdin à Mme Lemaitre M. Damon à Mme Chambon Mme Riby à M. Darmois M. Morel à Mme Lafave Mme Agogué à M. Hidas M. Greuin à M. Chevré Mme de Metz à M. Rougeron Mme Fleury à M. Boulogne Mme Gros à Mme Robbio M. Prieur à M. Chaborel M. Chenuet à Mme Rollando

Etaient absents excusés:

M. Tagot, M. Pressoir, Mme de Crémiers, Mme Flandry,

Etaient absents

Mme Poirier Chevallier, M. Colpin, M. Fromentin, M. Chauvette.

Madame Camille Chevallier a été désignée secrétaire de séance.

Délibération n° 2022/050

OBJET: Approbation du compte de gestion 2021 - Budget annexe de l'assainissement collectif

Vu l'article L.2121-31 et L.1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Trésorier principal dresse, d'après ses écritures, un état de la situation de l'exercice clos. Ce compte de gestion retrace les recettes et les dépenses réalisées au cours de l'exercice. Ces éléments doivent concorder avec le compte administratif de la Communauté.

Envoyé en préfecture le 06/07/2022

Reçu en préfecture le 06/07/2022

Affiché le



ID: 045-244500211-20220624-D_2022_050-DE

Cet état a été remis par le Trésorier principal au Président de la Communauté des Communes Giennoises pour être joint au compte administratif et servir de règlement définitif des recettes et des dépenses de l'exercice antérieur.

Le Conseil ayant entendu et débattu le compte de gestion du Trésorier principal, qui n'appelle ni observation, ni réserve.

Sur avis favorable de la commission finances du 7 juin 2022, Sur avis favorable du Bureau du 10 juin 2022,

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- ARRETE le compte de gestion 2021 du budget annexe de l'assainissement collectif.

Pour extrait conforme,

à Gien, le 4 juillet 2022

Le Président, Francis Cammal

Certifiée exécutoire,

Les formalités de publicité ayant été effectuées le 1^{er} juillet 2022